

Scic et collectivités locales : la construction d'une évidence

Les Scic ont trouvé leur place dans l'arsenal économique des collectivités locales. Les territoires ont compris l'intérêt de cet outil qui associe de nombreuses parties prenantes, dans des objectifs de développement économique, de maintien d'activités, de création de filières nouvelles ou d'appui à des zones en rénovation.

Il a fallu du temps pour s'approprier mutuellement. Alors qu'elles participent depuis leur naissance en 2001 au développement des territoires, les Scic ont longtemps été méconnues par les collectivités locales. En quelques années, les choses ont bien changé. Près de la moitié des quelques 400 Sociétés coopératives d'intérêt collectif compterait au moins une collectivité dans son capital et l'implication des collectivités prend également les formes les plus diversifiées, au-delà de la simple participation au capital. Il aura suffi sans doute d'une meilleure notoriété du statut et d'une acculturation progressive des techniciens et des élus, plus habitués jusque-là à des formes plus anciennes de partenariats public-privé, comme les SEM (Société d'économie mixte).

Pour Jean-François Macaire, président de la Région Poitou-Charentes, il n'y a plus de doute, comme ces autres structures juridiques, les coopératives sont bien un outil de développement économique : « *la région a aidé une dizaine de Scic à se monter et elle est au capital de la moitié d'entre elles. Nous sommes un partenaire minori-*

taire, mais attentif dans l'accompagnement. Nous encourageons en particulier celles qui s'engagent dans les politiques territoriales, comme la transition énergétique ». Depuis 2009, le conseil régional est ainsi présent dans la Scic Poitou-Charentes Energies Renouvelables, aux côtés d'EDF, d'installateurs et de particuliers. Comme les autres Scic investies par la Région, elle est audité tous les mois par le comité de suivi des SEM et des Scic. « *Parvenir à rassembler des gens d'univers différents, les faire dialoguer et construire des projets d'intérêt local dans une logique de circuits courts, sont les grands atouts des Scic pour les collectivités* », conclut Jean-François Macaire.

Un outil incontournable

Alix Margado, animateur de l'Inter-réseaux des Scic, confirme cette montée en puissance des coopératives auprès des collectivités publiques, avec 32 créations en 2010, 85 en 2013 et presque autant cette année : « *dans les démarches de développement économique, portées principalement par les communautés de communes et les*

Près de la moitié des quelques 400 Sociétés coopératives d'intérêt collectif compterait au moins une collectivité dans son capital.

)Dossier(

>>>

conseils régionaux, la Scic est devenue incontournable. De plus en plus d'élus connaissent les services qu'elles rendent localement. La loi sur l'économie sociale et solidaire, avec la possibilité ouverte aux collectivités d'aller jusqu'à 50 % du capital, contre 20 % auparavant, devrait confirmer cet engouement. Cela permettra à des projets en manque de fonds propres de démarrer plus sereinement ».

Les collectivités se comportent comme des partenaires bienveillants, avec le plus souvent l'achat d'une seule part sociale, pour activer leur soutien. Cependant, ce ne sont pas des « *sleeping partners* », notamment dans les cas où la création d'une Scic permet la sauvegarde d'activités et d'emplois locaux. Plusieurs filières économiques bénéficient ainsi fortement d'appuis locaux. Si l'ensemble des collectivités sur place a participé à la transformation de cinq abattoirs en Scic, c'est pour préserver une activité en chute libre. Dans la filière du bois énergie, les mairies ont donné un coup de pouce à une dizaine de Scic en équipant leurs bâtiments municipaux de chaudières, pour trouver là de premiers débouchés. Pour Alix Margado, « *c'est la preuve que les collectivités ont compris que les Scic étaient*



La filière bois énergie en expansion

des acteurs économiques à part entière et qu'elles encourageaient leur démarche entrepreneuriale ». Parmi les autres raisons qui expliquent cet engouement récent, il y a aussi la suppression de l'agrément préfec-

toral en 2012. Aujourd'hui, sur le terrain, il est peu de Scic qui ne se félicitent pas de leur partenariat avec des collectivités, qui, sont elles-mêmes contentes, de voir sur leur territoire se développer des entreprises non délocalisables. Vous avez dit gagnant-gagnant ?

Développement des secteurs d'avenir

Dans certaines filières régionales, les sociétés multi-parties prenantes deviennent même le modèle dominant, comme le bois énergie, la culture ou les énergies renouvelables. Dans ce dernier secteur, il y a trois ans, la Scic Enercoop a pris le parti de construire des Scic régionales, pour optimiser les potentiels locaux en énergies renouvelables et mobiliser les citoyens sur les économies d'énergie. Les régions voient cela d'un bon œil, mais il a fallu attendre mars 2013 pour voir l'une d'entre elles, le Conseil régional de Bretagne, devenir sociétaire d'une Scic Enercoop, après avoir été membre du comité de pilotage de l'association de préfiguration. « *Localement, le vice-président à l'énergie est favorable aux énergies renouvelables et il existe*

La culture fait partie des grandes filières pour lesquelles le modèle des Scic apporte une bonne réponse aux territoires. La preuve par l'exemple.



Poitou-Charentes Les cinémas du Bocage maintiennent une offre culturelle de proximité

Des salles obscures en milieu rural : ça semblait impossible à faire vivre et pourtant la Scic Les cinémas du Bocage y parvient depuis 2002, au carrefour de la Vendée et des Deux-Sèvres. « *L'aventure a démarré en 1985 à Cerizay, sous forme associative, explique Frédéric Arnaud, l'actuel gérant de la Scic. Nous étions des cinéphiles qui pou-*

vaient compter sur des bénévoles pour l'animation locale. Depuis, la Scic s'est développée en obtenant la gestion de nouveaux cinémas, jusqu'à 7 sites aujourd'hui. » Parfois des maires, quelles que soient leurs étiquettes, nous appellent ; en d'autres occasions, nous reprenons des salles qui s'essoufflent » poursuit Frédéric Arnaud. Les salles restent la propriété des villes, qui payent l'eau et l'électricité. Les collectivités aident aussi, par leurs garanties, Les cinémas du Bocage à obtenir des prêts auprès des banques. Cela s'est avéré indispensable pour le complexe de 5 salles de Bressuire, d'un coût d'1,3 million d'euros l'an dernier. La Scic signe aussi des conventions avec les villes pour organiser des événements cinématographiques en direction des publics scolaires et seniors.



Bourgogne La Péniche Cancale fédère les acteurs d'un quartier en développement

Créer une animation culturelle originale de quartier est devenu au fil de l'eau l'objectif de la Scic L'Autre Bout du Monde à Dijon. Car au départ, en 2007, Benjamin Magnen, l'actuel PDG, et quelques amis venant du spectacle et de l'animation culturelle, veulent simplement ouvrir un

un réseau, Taranis, qui soutient les projets citoyens », explique Nicolas Debray, directeur d'Enercoop Bretagne. Parmi leurs 450 sociétaires, qui sont aussi des clients, on compte encore la petite commune de Tremorgat, pour l'alimentation de ses bâtiments municipaux, la Ville de Cesson pour une épicerie sociale et Lorient, toujours pour des équipements locaux. « Les sources d'énergies délocalisées intéressent les élus, poursuit Nicolas Debray. Ce sont des activités avec une gestion de proximité, qui ont un impact sur l'emploi et créent des retombées commerciales pour des artisans et commerçants locaux. » Pour mieux se faire connaître, Enercoop organise, à côté de ses actions pédagogiques vers le grand public, des sessions de formation sur l'énergie à destination des élus et des techniciens.

Le secteur de l'auto-partage est une autre filière fortement coopérative. Parmi les 15 structures du réseau Citiz fondé l'an dernier, onze sont des Scic. En île-de-France, Auto-2 détient sans doute le record de collectivités présentes au capital, avec 8 mairies plus le Syndicat mixte du Parc en Vexin ! « Nous souhaitons qu'elles soient



Plusieurs Scic régionales sont nées dans le secteur des énergies renouvelables

sociétaires et qu'elles utilisent nos véhicules, souligne le gérant Julien Besnard. Pour Auto 2, cela procure du chiffre d'affaires et pour elles, cela réduit le parc automobile. Les relations commerciales avec elles nous aident à consolider notre développement. Elles utilisent les véhicules dans la journée pour leurs

personnels ; elles nous associent à leur réflexion sur la création de stations d'autopartage dans des quartiers en rénovation. Enfin, nous répondons à des marchés publics sur des métiers proches du nôtre. » Sans vouloir devenir sociétaires, la région île-de-France et l'Agglo de Cergy-Pontoise ont apporté

▷▷▷

café culturel. Mais l'opportunité de monter ce projet dans une péniche, installée dans le quartier du Port, en pleine rénovation urbaine, donne un coup d'accélérateur à leur idée. « Grâce à l'agrément du maire de Dijon, nous avons obtenu les autorisations pour amarrer le bateau dans le Port du Canal, explique Benjamin Magnen. Nous avons fait travailler une entreprise locale pour le transformer en bar et salle de spectacle. En parallèle, notre association a été transformée en Scic en 2009. La Péniche Cancale est inaugurée dans la foulée, accueillant sur scène des groupes artistiques régionaux et dans la salle des habitants du quartier et du Grand Dijon. Sur 192 sociétaires, une cinquantaine sont des associations à qui on a offert de nouveaux débouchés ». Désormais, la Scic, avec 200 événements et pas loin de 24 000 spectateurs cette année, a atteint son équilibre et le maximum de son exploitation.



Aquitaine Culture et santé invite les artistes dans les hôpitaux

A l'hôpital, tout ce qui peut favoriser le bien-être des personnes malades est bienvenu ; des activités de chant, de théâtre ou de cirque y ont désormais leur entrée. Le lien entre culture et santé est même devenu une politique publique depuis 2006. Chargées de l'animation de ces pôles Culture et Santé, les régions ont toute latitude pour les mettre en œuvre, mais aucune n'a été aussi loin que la Région Aquitaine avec la création d'une Scic,

pour agréger les compétences des milieux culturel et sanitaire. « A l'origine du pôle en 2011, il y a le centre régional de lutte contre le cancer et l'association culturelle Script, détaille Jean-Paul Rathier, gérant de la Scic. A nos côtés, on trouve aussi le Conseil régional Aquitaine, la Direction régionale des Affaires culturelles et l'Agence régionale de Santé. Depuis, parmi les sociétaires, nous ont rejoint le Département des Landes et les villes de Gradignan et de Pessac. » La Scic se veut un outil d'aide pour le montage de projets et la formation aussi bien des acteurs culturels que des personnels hospitaliers. Elle vient par exemple d'être retenue dans un appel à manifestation d'intérêt du conseil régional, pour aider les acteurs locaux dans les Landes à bâtir des projets pour lutter contre l'isolement des personnes âgées par des actions culturelles. « En-dehors des deux salariés de la coopérative, nous créons aussi de l'activité pour les artistes et les opérateurs culturels. »

▷▷▷

)Dossier(



Le port de la Rochelle a initié la création de la Scic filière Pêche

des subventions. Avec la volonté de réduire la place de la voiture en ville, l'autopartage intéresse de plus en plus. Le Conseil régional de Bourgogne appuie depuis l'an dernier la création de Scic Citiz sur tout son territoire ; celle de Dijon est déjà née, Mâcon et Châlon devraient suivre.

Soutenir la filière agricole

Si certains secteurs ont le vent en poupe, c'est parfois pour aider des secteurs en difficulté ponctuelle que la Scic peut apporter une réponse. Il y a deux ans, le Syndicat mixte du port de la Rochelle a initié la création de la Scic Filière Pêche La Rochelle pour soutenir l'activité de la criée du port. Sans se substituer aux pêcheurs, ni aux mareyeurs, qui ont la priorité des achats de poissons, mais en les associant, la coopérative garantit les prix à la criée dans une logique de commerce équitable. « La Scic est le bras armé de la criée du port, affirme Jean-Paul Coffre, PDG de la coopérative, non rémunéré, puisqu'il est aussi président du syndicat mixte. Nous offrons des débouchés aux pêcheurs, à la fois en acquérant les pêches qui n'ont pas trouvé d'acheteurs et en innovant dans la valorisation de nouveaux produits, comme les petits crustacés ou la pulpe de poisson avec l'aide du CRITT (Centre régional d'innovation et de transfert de technologie) de La Rochelle. » Dans l'esprit d'intérêt collectif des coopé-

ratives, tous les bénéfices sont replacés dans les réserves ; le chiffre d'affaires était de 565 000 euros l'an dernier, avec quatre emplois-tremplins aidés par la Région Poitou-Charentes. « On a additionné des intérêts particuliers pour faire de l'intérêt général », conclut Jean-Paul Coffre.

Un choix identique a présidé à la naissance de la Scic Haras régional de Rosières-aux-Salines, en butte au désengagement de l'État de la filière de reproduction des chevaux, à la suite de la révision générale des politiques publiques. Le Conseil régional de Lorraine et le Conseil général de Meurthe-et-Moselle ont choisi d'accompagner il y a deux ans la transformation en Scic d'un haras qui date de 1783. « Nous avons préféré cette solution qui permettait d'associer éleveurs, vétérinaires et collectivités locales, indique Alain Lehmann, le gérant à l'origine du projet. Notre objectif est d'en faire un site rentable, en développant l'activité d'étalement, en accueillant de nouveaux éleveurs locaux, et en développant d'autres activités, comme l'organisation de concours. » Depuis, deux autres haras en France ont choisi la forme coopérative. La naissance d'une nouvelle filière ?

Rénovation urbaine

Dans un autre domaine, les collectivités territoriales peuvent aussi faciliter la création de Scic dans des zones en

rénovation urbaine. C'est par exemple le cas à Saint-Etienne, où un bailleur social, la Scic HLM Le Toit forézien, a suscité la création d'un centre d'affaires en pied d'immeubles dans le quartier de Montreynaud : la Scic Les Bureaux de Montreynaud venait de naître ! « Notre vocation est d'accueillir ou de domicilier les entrepreneurs du quartier, mais au-delà, nous devons remplir nos locaux avec des services aux entreprises, précise Jean-Flavien Rénard, l'actuel PDG. La condition pour créer la coopérative était le soutien de la Ville, que nous avons obtenu. Par ailleurs, nous avons eu le soutien IDCLic solidaire de la Région Rhône-Alpes pour le démarrage. » Depuis 2009, deux autres pieds d'immeuble sont venus renforcer les activités de la Scic, qui est bénéficiaire depuis deux ans et qui, d'après son PDG, participe à la tranquillité du quartier. Récemment, Les Bureaux de Montreynaud ont été sollicités pour dupliquer le modèle de centre d'affaires de quartier dans d'autres villes. Encore une preuve de la coopération efficace entre Scic et collectivités locales. Il reste à espérer que les réformes territoriales prévues et la hiérarchie mouvante des collectivités locales n'altèrent pas dans les prochains mois ces relations d'évidence. □

Eric Larpin

Dans un contexte économique tendu et de besoins toujours croissants, la gouvernance coopérative multi-partenariale de la Scic apporte une solution innovante à la gestion d'établissements du secteur sanitaire et social. Exemples en région parisienne avec les villes de Clichy-sous-Bois et de Versailles.

Trois questions à François de Mazières, député-maire DVD de Versailles (78)



François de Mazières

Quelle est l'origine du projet de la Scic Solidarité Versailles Grand Age ? Quels étaient les besoins identifiés localement et pourquoi la création de la Scic en 2012 ?

François de Mazières : La ville de Versailles, au travers de son CCAS, qui gère un EHPAD et un SSIAD¹, souhaitait créer une plateforme réunissant différents services et développant de nouvelles prestations (accueil de jour, hébergement

temporaire) pour les personnes âgées. Pour atteindre cet objectif, la Ville a choisi la Scic qui permet de conserver la maîtrise conjointe du projet, tout en mobilisant financièrement l'ensemble des acteurs locaux, y compris les Versaillais. Solidarité Versailles Grand Age est l'outil juridique et financier qui rend possible la réalisation de la plateforme de services Lépine Providence.

Comment la collectivité suit-elle le développement du projet ? Quels sont les objectifs que vous lui avez assignés ? Comment évaluez-vous les résultats ?

FdM : Sous la coordination de Corinne Bebin, adjointe aux Affaires sociales et présidente du CCAS, tous les partenaires du territoire qui s'investissent dans la prise en charge des personnes âgées ont participé en amont à l'identification des besoins du territoire et de l'offre de services à développer ; la Préfecture, par son contrôle de légalité, les principaux financeurs (conseil général, CNSA, conseil régional) ont validé le projet. La Scic a été créée par le CCAS et EHD comme membres fondateurs, associant

le Centre hospitalier de Versailles, l'Hôpital gériatrique de la Porte Verte, la Coordination gérontologique, les usagers et les salariés. Un projet de recherche sur trois ans, porté par l'Institut de recherche en gestion et la CG Scop, est en cours de montage afin d'évaluer la gouvernance de ce nouvel outil juridique.

Quels sont les avantages de la Scic comme outil de développement économique et de cohésion sociale ?

FdM : La Scic répond à des objectifs de cohésion sociale : constituer des fonds propres conséquents à partir de placement solidaires non rémunérés permet de diminuer le recours à l'emprunt et de maîtriser le prix de journée payé par les personnes âgées, tout en mettant à leur disposition des services innovants. La Scic permet aussi d'anticiper des réponses nécessaires au maintien des personnes âgées à domicile, notamment via la signature à venir de conventions avec des centres de recherche et d'innovation.

¹ CCAS : Centre communal d'action sociale. EHPAD – Établissement hospitalier pour les personnes âgées dépendantes – SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

Trois questions à Olivier Klein, maire PS de Clichy-sous-Bois (93)



Olivier Klein

Quelle est l'origine de la Scic Med Clichy ? Pourquoi avoir décidé d'engager votre collectivité dans ce projet inauguré en octobre dernier ?

Olivier Klein : Quand nous avons choisi d'installer un groupe médical dans le château de La Terrasse, un site connu de tous les Clichois, nous avons en même temps émis le souhait d'en confier la gestion

délégée à une Scic. Avec l'Agence régionale de santé, qui participe à l'élaboration de notre contrat local de santé, il est vite apparu qu'une maison médicale regroupant aujourd'hui 20 professionnels libéraux de santé, pouvait aussi répondre à des objectifs d'accès aux soins pour tous. Comme la Ville souhaitait être partenaire de cette gestion collective, la Scic était bien adaptée, d'autant que nous ne pouvions pas la subventionner, pour ne pas concurrencer les autres offres médicales.

Comment la Ville va-t-elle suivre le développement du projet ? Quelles sont les objectifs assignés ?

OK : Nous avons pour objectif de lutter contre les déserts médicaux qui s'installent en banlieue, comme ici entre Clichy et Montfermeil, où il y a moitié moins de professionnels de santé que dans le reste du département, lui-même déficitaire... Une place leur est bien

sûr réservée dans une des dix catégories d'associés, aux côtés de celui des salariés techniques (six embauches ont eu lieu localement), des instituts de recherche et des collectivités. La Scic est responsable de la logistique de la maison médicale, à laquelle les médecins et infirmières versent une redevance mensuelle.

Quels sont les avantages de la Scic comme outil de développement ?

OK : La Scic correspond aux enjeux de notre territoire, avec des besoins forts de développement économique, et pourtant peu de foncier et peu de financements, même si le Feder (Fonds européen de développement régional) nous a aidés dans le cas présent. Dans le cas de Clichy, elle est aussi un outil de cohésion sociale.